



ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
LA FRANCOPHONIE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Premier tour de l'élection présidentielle et scrutin législatif du 30 juillet 2006 en République Démocratique du Congo

Dans le cadre de la poursuite de la contribution de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) au déroulement harmonieux de la transition en République Démocratique du Congo (RDC), la mission d'observation de la Francophonie, composée d'une trentaine de personnalités, a observé le premier tour de l'élection présidentielle et le scrutin législatif du 30 juillet 2006 dans les chefs lieux et localités de plusieurs provinces du pays.

Elle a été guidée par les Principes directeurs de la Francophonie dans le domaine électoral et les paramètres d'observation édictés par la Déclaration de Bamako.

La mission de la Francophonie regrette que la dernière partie de la campagne électorale ait été émaillée de violences ayant entraîné mort d'homme et d'incidents graves, tels que le pillage et l'incendie de la Haute Autorité des Médias (HAM) et de l'Observatoire National des Droits de l'Homme (ONDH), qui auraient pu avoir des conséquences graves sur le processus électoral.

En revanche, elle se réjouit que les opérations de vote se soient bien déroulées dans l'ensemble et tient à saluer le sens civique des électeurs, le dévouement des agents électoraux, la maturité des témoins des partis et des candidats et la discrétion des forces de sécurité, autant d'éléments qui ont contribué au caractère libre de ce scrutin historique.

La mission tient par ailleurs à saluer les efforts déployés par la Commission Electorale Indépendante (CEI) pour avoir conduit jusqu'à ce stade un processus aussi complexe.

*

**

La mission de la Francophonie fait les observations suivantes :

- **Préparation des scrutins :**

Des efforts considérables ont été déployés afin d'assurer à temps la disponibilité du matériel électoral dans les centres de vote.

La campagne d'information et de sensibilisation aurait gagné à être menée de manière plus intensive afin de permettre aux citoyens congolais, dont la plupart exerçait leur droit de vote pour la première fois, d'exprimer leurs suffrages en électeurs éclairés.

- **Campagne électorale :**

En dehors des incidents signalés ci-dessus, les partis politiques et les candidats ont mené librement leurs activités.

Toutefois, certains ont exprimé des plaintes relatives à l'accès aux médias d'Etat.

- **Jour des scrutins :**

Les opérations de vote se sont, dans l'ensemble, bien déroulées :

1. Le matériel et les documents électoraux étaient distribués à temps et adéquats, à l'exception des urnes pour le scrutin législatif et des tampons encreurs qui étaient en nombre insuffisant ;
2. Les bureaux de vote ont, dans l'ensemble, ouvert à l'heure prévue, les retards constatés étant généralement dus à l'absence d'éclairage, à l'arrivée tardive des agents électoraux et à la mise en place retardée du matériel électoral ;
3. Les témoins des candidats et des partis politiques ainsi que les observateurs nationaux étaient présents dans les bureaux de vote ;
4. Les électeurs se sont rendus aux urnes en très grand nombre et dans l'enthousiasme.

Toutefois, la mission a noté :

1. Le non affichage des listes électorales dans certains centres de vote ;
2. L'absence dans certains bureaux de vote de manuel à l'usage des agents électoraux ;
3. Le non respect du secret du vote dans certains bureaux compte tenu de l'exiguïté des locaux, des isolements par rapport à la taille des bulletins de vote, et du fort taux d'analphabétisme ;
4. L'insuffisance de la formation de certains agents électoraux ;
5. La non-conformité aux dispositions légales de l'assistance aux électeurs âgés ou handicapés.

Hormis ces difficultés, pour la plupart imputables à l'inexpérience des agents électoraux et aux contraintes matérielles, et qui n'entachent pas la régularité et la sincérité du vote, la mission de la Francophonie a noté le déroulement libre et transparent des scrutins.

Pour les scrutins à venir, et dans l'attente de son rapport détaillé, la mission de la Francophonie recommande :

1. Le renforcement des capacités des agents électoraux ;
2. Une meilleure sensibilisation des électeurs ;
3. L'affichage préalable des listes électorales dans les centres de vote ;
4. L'utilisation de bulletins de vote mieux adaptés ;
5. Un accès équitable des différents candidats aux médias.

La mission de la Francophonie a été frappée par la forte mobilisation des électeurs congolais. Elle a perçu à travers cet engagement et cet enthousiasme, la détermination du peuple congolais à tourner définitivement les pages du passé et à construire résolument un avenir de paix, de démocratie et de respect des droits de l'Homme.

Kinshasa, le 2 août 2006